

# AIDE-MÉMOIRE - MATIÈRES ACCEPTÉES

COMPOST



Mettre les matières en vrac ou dans des sacs de papier seulement

- ✓ Ça se mange? (ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)
- ✓ C'est en papier ou en carton? (propre ou souillé, non ciré)
- ✓ C'est un résidu de jardin? (herbes, feuilles mortes, petites branches)

**ÇA VA DANS LE BAC BRUN!**

## RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ✓ Nourriture (cuite, crue, avariée)
- ✓ Fruits et légumes
- ✓ Produits laitiers
- ✓ Viandes, poissons, os, fruits de mer, coquilles
- ✓ Café et thé (grains, marcs et filtres-sachets en papier)
- ✓ Coquilles d'œuf
- ✓ Écailles de noix
- ✓ Nourriture pour animaux

## RÉSIDUS VERTS

- ✓ Feuilles mortes
- ✓ Résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haies et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- ✓ Gazon
- ✓ Bran de scie, écorces, copeaux de bois, petites branches (diamètre inférieur à 4 cm, non attaché et d'une longueur maximale de 60 cm)

## PAPIERS ET CARTONS

### SOUILLÉS D'ALIMENTS

- ✓ Assiettes et verres de carton
- ✓ Boîtes à pizza
- ✓ Papiers essuie-tout souillés
- ✓ Papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés

### AUTRES MATIÈRES

- ✓ Cendres froides-après 4 semaines
- ✓ Cheveux, poils, plumes
- ✓ Litière de petits animaux (chats, lapins, hamsters, poules)
- ✓ Boules agglomérées de litière pour chat
- ✓ Fleurs et plantes de maison, restant d'empotage

RECYCLAGE



En vrac dans le bac

- ✓ C'est un contenant?
- ✓ C'est un emballage?
- ✓ C'est un imprimé?

**ÇA VA DANS LE BAC VERT!**

## PLASTIQUE

- ✓ Tous les contenants, bouchons et couvercles avec le symbole de recyclage # 1-2-3-4-5-7
- ✓ Sacs et pellicules de plastique (Faire un sac de sacs)



## PAPIERS ET CARTONS

- ✓ Revues, journaux, circulaires
- ✓ Feuilles, enveloppes, sacs de papier, cartons
- ✓ Boîtes de jus et de lait
- ✓ Livres et bottins téléphoniques
- ✓ Cartons non cirés (rouleaux, boîtes, contenants d'œuf)
- ✓ Emballages de type Tetra Pak (ex : boîtes de bouillon liquide, de potage)

## VERRE

- ✓ Bouteilles et pots (peu importe la couleur)

## MÉTAL

- ✓ Boîtes de conserve
- ✓ Bouchons et couvercles
- ✓ Papier, assiettes et contenants d'aluminium
- ✓ Cannelles et bouteilles d'aluminium
- ✓ Cintres (regroupés en paquet)
- ✓ Tuyaux
- ✓ Chaudrons

DÉCHETS



**DERNIER RECOURS! : Avant de mettre un objet à la poubelle, vérifiez s'il peut être apporté à l'écocentre ou à un organisme de bienfaisance local**

## PRODUITS ET FIBRES SANITAIRES

- ✓ Couches
- ✓ Papiers hygiéniques
- ✓ Tampons
- ✓ Sacs et poussières d'aspirateur
- ✓ Charpie de sècheuse
- ✓ Linguettes
- ✓ Ouate
- ✓ Feuilles d'assouplisseur

## PRODUITS CIRÉS

- ✓ Soie dentaire
- ✓ Cure-oreilles
- ✓ Papiers et cartons cirés
- ✓ Chandelles

## PAPIERS ET CARTONS

- ✓ Cartables
- ✓ Papier peint

## AUTRES

- ✓ Marchandises périssables (autres qu'alimentaires)
- ✓ Sacs de croustilles et barres tendres
- ✓ Ampoules (sauf fluocompacte)
- ✓ Plastiques sans symbole de recyclage
- ✓ Vaisselle, miroir, porcelaine, pyrex non récupérable
- ✓ Bouchons de liège
- ✓ Caoutchouc

ÉCOCENTRE



Écocentre local

1, chemin Roger-Hébert, La Macaza

- ✓ Matériaux de construction rénovation et démolition (bois, briques, béton, gypse, bardeaux)
- ✓ Pneus
- ✓ Métal
- ✓ Appareils réfrigérants (congélateurs, réfrigérateurs, climatiseurs, celliers, thermopompes, etc.)
- ✓ Appareils informatiques et électroniques
- ✓ Bonbonnes de propane
- ✓ Lampes au mercure (fluocompactes, néons, etc.)
- ✓ Meubles, matelas et tapis
- ✓ Polystyrène d'emballage
- ✓ Polystyrène d'isolation
- ✓ Contenants alimentaires propres en polystyrène (rigides et styromousses)
- ✓ Plastique # 6
- ✓ Résidus domestiques dangereux (RDD) (piles, peinture, huile, colle, solvant, chlore, essence et tous les produits identifiés avec un losange rouge de mise en garde)
- ✓ Biens réutilisables en bon état (en partenariat avec l'Action Bénévole de la Rouge)

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ?

- Séances d'information en août et septembre 2018 (horaire au verso)
- Clips vidéo sur la collecte des matières organiques : [www.ridr.qc.ca](http://www.ridr.qc.ca)
- Par téléphone (lundi au vendredi) : 8 h 30 à 16 h  
En 2018 : RIDR au 819 421-0169  
En 2019 et suivantes : à la municipalité au 819 275-2077 (lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h)



MUNICIPALITÉ  
LA MACAZA

819 275-2077